



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Conformément à l'article 14 des statuts, les membres de l'association « Saint-Cyprien Randos » à jour de cotisation sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

Samedi 21 septembre à 11h
Salle GENIN DE REGNES à St Cyprien village

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier et examen des comptes
3. Budget 2024-2025
4. Perspectives 2025
5. Questions diverses
6. Renouvellement du Conseil d'Administration pour 2025

Pour le bon déroulement de cette réunion votre présence est nécessaire.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par l'adhérent(e) de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé.

A l'issue de l'AG pour ceux qui le souhaitent, nous nous retrouverons pour déjeuner ensemble. Salle Génin. Inscription obligatoire.

Recevez mes cordiales salutations ainsi que celles des membres du Bureau.

Le Président de « Saint Cyprien Randos »

Gérard Boband



BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),

Adresse

Donne pouvoir à

Adresse

ou donne pouvoir au Président **Gérard Boband**

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'association « **Saint-Cyprien Randos** » qui se tiendra le 21 septembre 2024 à la salle GENIN de REGNES à St Cyprien village et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes prévus à l'ordre du jour.

Signature

Nota : Pour être valable, ce pouvoir doit être remis à un(e) adhérent(e) de l'association « Saint-Cyprien Randos » à jour de ses cotisations et dans la limite de deux pouvoirs par mandataire.